



reformierte gesamtkirchgemeinde biel
paroisse générale **réformée** bienne

Rapport préliminaire au budget 2022

Etabli selon le MCH2

(en application de l'art. 29 de l'ordonnance de Direction sur la gestion financière des communes
[ODGFCo; RSB 170.511])

Novembre 2021

Table des matières

0	Introduction	4
1	Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)	4
1.1	Généralités	4
1.2	Amortissements	4
1.2.1	<u>Patrimoine administratif</u>	4
1.2.2	<u>Amortissements supplémentaires (art. 84 OCo)</u>	4
1.3	Prélèvement sur la réserve de politique financière	5
1.4	Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif	5
2	Commentaires	5
2.1	Généralités	5
2.2	Compte de résultat	6
2.2.1	<u>Charges de personnel</u>	6
2.2.2	<u>Charges de biens, services et marchandises</u>	6
2.2.3	<u>Amortissement du patrimoine administratif et charges extraordinaires</u>	6
2.2.4	<u>Charges financières</u>	6
2.2.5	<u>Attributions aux fonds</u>	6
2.2.6	<u>Charges de transfert</u>	6
2.2.7	<u>Collectes</u>	6
2.2.8	<u>Imputations internes</u>	6
2.2.9	<u>Revenus des impôts</u>	7
2.2.10	<u>Taxes, prestations de services</u>	7
2.2.11	<u>Revenus divers</u>	7
2.2.12	<u>Revenus financiers</u>	7
2.2.13	<u>Revenus de transfert</u>	7
2.2.14	<u>Revenus extraordinaires</u>	7
2.2.15	<u>Imputations internes</u>	7
2.3	Investissements	7
3	Résultat	8
3.1	Vue d'ensemble	8
3.2	Résultat du compte global	8
3.2.1	<u>Compte de résultat</u>	8
3.2.2	<u>Compte des investissements</u>	8
3.2.3	<u>Résultat du financement</u>	9
4	Compte de résultats	10
4.1	Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières	10
4.2	Aperçu du compte de résultats selon les fonctions (paroisses et immeubles)	11
4.3	Aperçu du compte de résultats de la paroisse allemande	12

4.4	Aperçu du compte de résultats de la paroisse française	13
4.5	Aperçu du compte de résultats de la paroisse générale	14
4.6	Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine administratif	15
4.7	Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine financier	16
4.8	Aperçu du compte de résultats des impôts	17
5	Compte des investissements	18
5.1	Aperçu du compte des investissements et des amortissements	18
6	Etat des capitaux propres.....	19
6.1	Evaluations	19
6.2	Commentaire des évaluations	19
6.2.1	<u>Préfinancements (GM 293)</u>	19
6.2.2	<u>Réserves (amortissements supplémentaires, GM 294)</u>	19
6.2.3	<u>Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (GM 296)</u>	19
6.2.4	<u>Excédent ou découvert du bilan (GM 299)</u>	20
7	Proposition du conseil de la paroisse générale.....	20
8	Approbation du budget.....	21

Rapport préliminaire au budget 2022

0 Introduction

Les effets de la crise du COVID et de la réforme de l'imposition des entreprises influencent défavorablement les finances de la paroisse générale.

De grandes entreprises contributrices prévoient d'importantes baisses de bénéfice, le revenu des particuliers continue à être mis sous pression et le nombre des membres continue à diminuer régulièrement. Le cumul de ces divers facteurs ne nous permet pas de prévoir d'amélioration par rapport au budget 2021.

Le conseil de la paroisse générale a donc décidé une diminution linéaire de 10% par rapport au budget 2021.

1 Principes relatifs à la présentation des comptes selon le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

1.1 Généralités

Le budget 2022 a été établi en application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), conformément à l'article 70 de la loi sur les communes (LCo; RSB 170.11).

1.2 Amortissements

1.2.1 Patrimoine administratif

Tous les éléments figurant dans le patrimoine administratif y ont été intégrés à partir de l'introduction du MCH2 (2019), les amortissements planifiés sont calculés selon les catégories d'immobilisations et les durées d'utilisation (annexe 2 OCo). Le patrimoine administratif est amorti de manière linéaire, en fonction de la durée d'utilisation.

1.2.2 Amortissements supplémentaires (art. 84 OCo)

Des amortissements supplémentaires sont comptabilisés lorsque

- a) le compte de résultats enregistre un excédent de revenus, et que
- b) les amortissements ordinaires sont inférieurs aux investissements nets.

CHF

Résultat budgété (découvert)

-87'500.00

=> Pas d'amortissement supplémentaire à comptabiliser

1.3 Prélèvement sur la réserve de politique financière

Les prélèvements sur la réserve de politique financière (réserve constituée par les amortissements supplémentaires) sont obligatoires lorsque le compte général présente un excédent de charges et que, dans le cas des paroisses, le quotient de l'excédent du bilan (QEB = GM299 / GM400+GM401+GM402) est inférieur à 75% (art. 85, al. 3 et annexe 3 OCo).

	CHF
Excédent de charges budgété (GM 9001)	87'500.00
Solde de l'excédent du bilan (GM 299)	4'834'432.31
<i>Impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques (GM 400)</i>	<i>4'700'000.00</i>
<i>Impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales (GM 401)</i>	<i>1'200'000.00</i>
<i>Autres impôts (GM 402)</i>	<i>200'000.00</i>
Total impôts	6'100'000.00
Solde réserve politique financière (au 31.12.19)	120'244.17
Quotient de l'excédent du bilan (QEB)	79.25%
Prélèvement maximum	0.00

Compte tenu du calcul ci-dessus, aucun prélèvement ne sera effectué sur la réserve de politique financière.

1.4 Compte des investissements / limite d'inscription à l'actif

Le conseil de paroisse inscrit les dépenses d'investissement au compte de résultats jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- (limite d'inscription à l'actif au sens de l'art. 79a OCo). Il suit à cet égard une pratique constante.

1.5 Compte des investissements / inscription à l'actif des dépenses d'entretien des immeubles (maintien de la valeur)

Le conseil de paroisse inscrit à l'actif les dépenses d'entretien des immeubles du patrimoine administratif supérieures à CHF 50'000. Il suit à cet égard une pratique constante.

2 Commentaires

2.1 Généralités

Les recettes fiscales, qui représentent plus de 80% des recettes de la paroisse générale, devraient, en 2022, stagner au niveau de celles de 2021. Au moment d'établir le budget, il n'était malheureusement pas encore possible de savoir si les recettes fiscales 2021 allaient être aussi basses que prévu, notamment au niveau des personnes morales (diminution de 40 à 50% par rapport aux chiffres de l'exercice 2019). Le conseil de la paroisse générale a donc été obligé d'adopter des mesures d'économie radicales.

En dehors du démarrage des travaux d'assainissement de maison de paroisse St-Paul à Madretsch (sous réserve de leur acceptation par l'assemblée de paroisse), les investissements à réaliser en 2022 devraient rester relativement bas.

A noter que le budget 2022 tient compte du transfert au 01.01.2021 de la maison de paroisse de la rue Arrlère 12 (maison Zwingli) et de la cure de la rue du Stand 19 dans le patrimoine financier.

La quotité d'impôt paroissial reste fixée à 0.23, sans changement.

Pour une meilleure vue d'ensemble, il est décidé de présenter le résultat budgétaire au brut, c'est-à-dire sans aucun prélèvement non-obligatoire sur les fonds ou les préfinancements.

2.2 Compte de résultat

2.2.1 Charges de personnel

Les charges de personnel tiennent compte d'une augmentation de l'indice des prix à la consommation de 0.5%. Le taux de l'augmentation réelle sera fixé sur la base de l'indice de novembre 2021.

Les mesures d'économie demandées aux paroisses a eu pour conséquence que des postes libérés à la suite de départs n'ont pas été repourvus.

Les charges des secteurs de la paroisse générale (autorités, administration centrale et service de conciergerie) restent stables.

2.2.2 Charges de biens, services et marchandises

Les mesures d'économie entraînent une baisse notable du budget lié aux activités paroissiales (compte 3109). Par contre, malgré le transfert de deux bien-fonds au patrimoine financier, les frais d'entretien des immeubles (compte 3144) augmentent par rapport au budget 2021. Ceci est dû à l'introduction d'une nouvelle méthode de calcul des travaux d'entretien des immeubles destinés à garantir leur financement à long terme.

2.2.3 Amortissement du patrimoine administratif et charges extraordinaires

Selon les règles du MCH2, les investissements sont amortis de manière linéaire. La durée varie selon le type d'objet : 40 ans pour les églises, 25 ans pour les maisons de paroisse.

La part de l'amortissement des investissements réalisés jusqu'en 2021 s'ajoute à celle des investissements prévus en 2022.

2.2.4 Charges financières

Les transferts de deux immeubles du patrimoine administratif au patrimoine financier et une nouvelle méthode d'évaluation des coûts d'entretien (voir 2.2.2) entraînent une augmentation des charges financières.

2.2.5 Attributions aux fonds

Les profits générés par la maison mitoyenne de la rue du Débarcadère 30 sont normalement attribués à un fonds de rénovation. En 2022, ils devraient servir à rembourser une avance estimée à CHF 50'000.00 de la paroisse générale pour le financement des coûts d'assainissement.

2.2.6 Charges de transfert

Les charges de transfert comprennent toutes les taxes ou contributions payées à des institutions publiques (communes, canton, paroisses, union synodale RefBEJUSO, etc.), à des organisations sans but lucratif (œuvres d'entraide, institutions sociales, etc.), ainsi que les aides d'urgence aux personnes privées.

Ce groupe de matière (GM) enregistre la diminution la plus importante.

Les contributions à l'union synodale RefBEJUSO et au conseil synodal jurassien baissent en raison de la diminution des recettes fiscales (2020 inférieur à 2019).

De nouvelles coupes importantes ont dû être effectuées dans les contributions versées aux œuvres d'entraide protestante (- CHF 60'000.00 par rapport à 2021).

⇒ Voir document « Contributions à des organisations à but non-lucratif (ONG) »

2.2.7 Collectes

Il s'agit de montants provenant de cultes ou casuels reversés à d'autres institutions. Ils sont compensés par le même poste figurant dans les revenus.

2.2.8 Imputations internes

Les loyers internes et la part de la paroisse romande aux contributions allouées au Centre Social Protestant (CHF 30'000.00) sont facturés par ce biais.

La contrepartie de ces montants figure dans les revenus.

2.2.9 Revenus des impôts

Comme mentionné plus haut, aucune amélioration n'est attendue par rapport à 2021. L'estimation des impôts sur les personnes morales reste à CHF 1.2 mios, ceux sur les personnes physiques à CHF 4.7 mios et les autres impôts à CHF 0.2 mio.

Ce chiffre est toujours lié à beaucoup d'incertitudes sur l'état de l'économie et du marché du travail.

2.2.10 Taxes, prestations de services

Les interventions des chargés de cours de la paroisse alémanique dans le cadre du cours de théologie réformée pour personnes laïques sont totalement facturées et figurent ce poste.

La paroisse romande loue son minibus et encaisse des taxes d'utilisation, tandis que la paroisse générale facture des heures de support informatique (paroisse de Bürglen) et d'autres services.

2.2.11 Revenus divers

Les revenus divers comprennent les gains des collectes (chapeaux) organisées à la fin des manifestations et dont le montant est exclusivement destiné à couvrir les frais des paroisses concernées, ainsi que les dons de particuliers.

2.2.12 Revenus financiers

Les revenus des immeubles du patrimoine financier augmentent grâce au transfert des deux immeubles mentionnés plus haut et à des locations adaptées aux prix du marché.

2.2.13 Revenus de transfert

Il s'agit de participations d'institutions publics ou de particuliers aux charges de personnel (stagiaires), ainsi qu'aux charges de biens, services et marchandises.

2.2.14 Revenus extraordinaires

Il s'agit d'un prélèvement réglementaire sur le préfinancement « Rénovation La Source » servant à compenser l'amortissement annuel des travaux réalisés dans cet immeuble.

2.2.15 Collectes

⇒ voir 2.2.7

2.2.16 Imputations internes

⇒ voir 2.2.8

2.3 **Investissements**

Les montants suivants pourraient être engagés durant l'exercice 2022 :

- Maison de paroisse St-Paul, Madretsch : début probable des travaux de rénovation en été 2022, CHF 500'000.-
- Réserve pour investissements non-planifiés : CHF 300'000.-

3 Résultat

3.1 Vue d'ensemble

		2022	2021	2020
Résultat annuel global CR	CHF	-87'500.00	-661'100.00	-735.53
Revenu brut impôt personnes physiques	CHF	4'700'000.00	4'700'000.00	4'801'022.05
Revenu brut impôt personnes morales	CHF	1'200'000.00	1'200'000.00	1'871'908.40
Autres impôts	CHF	200'000.00	200'000.00	239'750.80
Investissements nets	CHF	800'000.00	720'000.00	93'190.20

3.2 Résultat du compte global

3.2.1 Compte de résultat

Charges d'exploitation	CHF	7'296'900
Revenus d'exploitation	CHF	6'553'600
Résultat de l'activité d'exploitation	CHF	-743'300
Charges financières	CHF	237'800
Revenus financiers	CHF	853'600
Résultat provenant de financements	CHF	615'800
Résultat opérationnel	CHF	-127'500
Charges extraordinaires	CHF	0
Revenus extraordinaires	CHF	40'000
Résultat extraordinaire	CHF	40'000
Résultat final	CHF	-87'500

3.2.2 Compte des investissements

		Budget 2022	Budget 2021
Dépenses d'investissements "Eglises, chapelles et cures"	CHF	150'000.00	0.00
Dépenses d'investissements "Maisons de paroisse"	CHF	650'000.00	720'000.00
Recettes d'investissements	CHF	0.00	0.00
Résultat du comptes des investiss.	CHF	800'000.00	720'000.00

3.2.3 Résultat du financement

<u>Autofinancement</u>		CHF
Résultat de l'exercice	90	-87'500.00
Amortissements du patrimoine administratif	33 +	61'100.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	35 +	0.00
Prélèvements sur les fonds	45 -	0.00
Rectification sur créances	318 +/-	0.00
Amortissements, subventions d'investissement	366 +	0.00
Amortissements supplémentaires	383 +	0.00
Attributions aux capitaux propres	389 +	0.00
Prélèvements sur les capitaux propres	489 -	<u>-40'000.00</u>
Autofinancement		-66'400.00
 <u>Investissements nets</u>		
Résultat du compte des investissements	5 ./ 6	800'000.00
 Résultat du financement		 -866'400.00
(+ = excédent de financement / - = découvert de financement)		

4 Compte de résultats

4.1 Aperçu du compte de résultats selon les groupes de matières

	Budget 2022		Budget 2021		Comptes annuels 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES						
Charges de personnel	3'635'200.00		3'989'200.00		3'905'401.80	
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'774'800.00		1'872'500.00		2'069'756.90	
Amortissements du patrimoine administratif	61'100.00		60'000.00		49'147.05	
Charges financières	237'800.00		165'900.00		131'127.10	
Atributions aux fonds	-		11'800.00		21'835.20	
Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	1'606'300.00		1'795'800.00		1'980'213.40	
Charges extraordinaires	0.00		0.00		650'000.00	
Imputations internes	164'500.00		182'500.00		224'681.95	
TOTAL DES CHARGES	7'534'700.00		8'132'700.00		9'074'406.46	
REVENUS						
Revenus fiscaux		6'100'000.00		6'100'000.00		6'912'681.25
Prestations de services		45'700.00		56'200.00		74'203.35
Revenus divers		8'000.00		20'600.00		11'095.05
Revenus financiers		853'600.00		814'500.00		801'875.64
Prélèvements sur les fonds		0.00		0.00		62'030.60
Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particuliers)		180'400.00		202'800.00		142'860.03
Revenus extraordinaires		40'000.00		40'000.00		802'000.00
Imputations internes		164'500.00		182'500.00		224'681.95
TOTAL DES REVENUS		7'447'200.00		7'471'600.00	0.00	9'073'670.93
CLÔTURE						
Clôture du compte de résultats		87'500.00		661'100.00		735.53
COMPTES DE CLÔTURE		87'500.00		661'100.00		735.53
	7'534'700.00	7'534'700.00	8'132'700.00	8'132'700.00	9'074'406.46	9'074'406.46

4.2 Aperçu du compte de résultats selon les fonctions (paroisses et immeubles)

	Budget 2022		Budget 2021		Comptes annuels 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35 Eglises et affaire religieuses	7'534'700.00	7'447'200.00	8'132'700.00	7'471'600.00	9'074'406.46	9'073'670.93
Résultat		87'500.00		661'100.00		735.53
351 Paroisse allemande	2'062'000.00	171'900.00	2'372'900.00	215'400.00	2'289'356.00	141'120.61
<i>Charges nettes</i>		<i>1'890'100.00</i>		<i>2'157'500.00</i>		<i>2'148'235.39</i>
352 Paroisse française	971'300.00	81'700.00	1'072'000.00	81'200.00	1'007'632.59	71'275.78
<i>Charges nettes</i>		<i>889'600.00</i>		<i>990'800.00</i>		<i>936'356.81</i>
353 Paroisse générale	2'412'000.00	62'500.00	2'589'700.00	66'000.00	2'750'590.79	98'813.24
<i>Charges nettes</i>		<i>2'349'500.00</i>		<i>2'523'700.00</i>		<i>2'651'777.55</i>
360 Immobilier, patrimoine administratif	1'564'600.00	429'500.00	1'635'900.00	586'700.00	2'496'477.75	1'299'743.80
<i>Charges nettes</i>		<i>1'135'100.00</i>		<i>10'49'200.00</i>		<i>1'196'733.95</i>
370 Immobilier, patrimoine financier	229'800.00	601'600.00	167'200.00	422'300.00	237'901.70	508'833.75
<i>Charges nettes</i>		<i>-371'800.00</i>		<i>-255'100.00</i>		<i>-270'932.05</i>
9 Finances et impôts	295'000.00	6'100'000.00	295'000.00	6'100'000.00	292'447.63	6'953'883.75
<i>Revenus nets</i>	<i>5'805'000.00</i>		<i>5'805'000.00</i>		<i>6'661'436.12</i>	

4.3 Aperçu du compte de résultats de la paroisse allemande

	Budget 2022		Budget 2021		Comptes annuels 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
PAROISSE ALLEMANDE						
CHARGES						
30 Charges de personnel	1'608'700		1'865'700		1'793'523.90	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	332'100		368'000		308'887.09	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-		-		-	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds	-		-		-	
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	16'700		16'700		27'340.30	
37 Subventions à redistribuer	25'000		25'000		23'622.76	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	79'500		97'500		135'981.95	
3 TOTAL DES CHARGES	2'062'000		2'372'900		2'289'356.00	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux	-		-		-	
42 Prestations de services	14'500		23'000		23'061.10	
43 Revenus divers	1'000		13'600		4'340.75	
44 Revenus financiers	-		-		-	
45 Prélèvements sur les fonds	-		-		17'644.05	
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particulières)	131'400		153'800		72'451.95	
47 Subventions à redistribuer	25'000		25'000		23'622.76	
48 Revenus extraordinaires	-		-		-	
49 Imputations internes	-		-		-	
4 TOTAL DES REVENUS	171'900		215'400		0.00	141'120.61
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		1'890'100		2'157'500		2'148'235.39
9 COMPTES DE CLÔTURE	2'062'000	1'890'100	2'372'900	2'157'500	2'289'356.00	2'289'356.00

4.4 Aperçu du compte de résultats de la paroisse française

	Budget 2022		Budget 2021		Comptes annuels 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
PAROISSE FRANÇAISE						
CHARGES						
30 Charges de personnel	635'500		705'000		704'184.80	
31 Charges de biens et services, autres charges d'exploitation	240'700		270'400		192'177.64	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-		-		-	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds	-		-		-	
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	10'000		1'500		33'849.85	
37 Subventions à redistribuer	30'000		30'000		18'620.30	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	55'100		55'100		58'800.00	
3 TOTAL DES CHARGES	971'300		1'072'000		1'007'632.59	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux	-		-		-	
42 Prestations de services	3'200		3'200		19'222.25	
43 Revenus divers	7'000		7'000		1'234.40	
44 Revenus financiers	1'000		1'000		960.00	
45 Prélèvements sur les fonds	-		-		4'170.00	
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particuliers)	40'500		40'000		27'068.83	
47 Subventions à redistribuer	30'000		30'000		18'620.30	
48 Revenus extraordinaires	-		-		-	
49 Imputations internes	-		-		-	
4 TOTAL DES REVENUS	81'700		81'200		71'275.78	
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		889'600		990'900		936'356.81
9 COMPTES DE CLÔTURE	971'300	889'600	1'072'000	1'072'000	1'007'632.59	1'007'632.59

4.5 Aperçu du compte de résultats de la paroisse générale

PAROISSE GÉNÉRALE	Budget 2022		Budget 2021		Comptes annuels 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
CHARGES						
30 Charges de personnel	587'800		582'500		600'266.55	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	351'700		344'200		355'190.59	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-		-		-	
34 Charges financières	8'000		10'500		304.45	
35 Attributions aux fonds	-		-		-	
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	1'434'600		1'622'600		1'764'929.20	
37 Subventions à redistribuer	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	29'900		29'900		29'900.00	
3 TOTAL DES CHARGES	2'412'000		2'589'700		2'750'590.79	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux	-		-		-	
42 Prestations de services	28'000		30'000		31'920.00	
43 Revenus divers	-		-		1'389.95	
44 Revenus financiers	-		1'000		-233.11	
45 Prélèvements sur les fonds	-		-		26'461.65	
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particulières)	4'500		5'000		9'274.75	
48 Revenus extraordinaires	-		-		-	
49 Imputations internes	30'000		30'000		30'000.00	
4 TOTAL DES REVENUS	62'500		66'000		98'813.24	
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		2'349'500		2'523'700		2'651'777.55
9 COMPTES DE CLÔTURE		2'349'500		2'523'700		2'651'777.55
	2'412'000		2'589'700		2'750'590.79	

4.6 Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine administratif

	Budget 2022		Budget 2021		Comptes annuels 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
PATRIMOINE ADMINISTRATIF						
CHARGES						
30 Charges de personnel	803'200	-	836'000	-	807'426.55	-
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	700'300	-	739'900	-	1'084'499.60	-
33 Amortissements du patrimoine administratif	61'100	-	60'000	-	49'147.05	-
34 Charges financières	-	-	-	-	-	-
35 Attributions aux fonds	-	-	-	-	-	-
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	-	-	-	-	404.55	-
38 Charges extraordinaires	-	-	-	-	555'000.00	-
39 Imputations internes	-	-	-	-	-	-
3 TOTAL DES CHARGES	1'564'600		1'635'900		2'496'477.75	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux	-	-	-	-	-	-
42 Prestations de services	-	-	-	-	-	-
43 Revenus divers	-	-	-	-	4'129.95	4'129.95
44 Revenus financiers	251'000	251'000	390'200	390'200	308'812.50	308'812.50
45 Prélèvements sur les fonds	-	-	-	-	13'754.90	13'754.90
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particuliers)	4'000	4'000	4'000	4'000	34'064.50	34'064.50
48 Revenus extraordinaires	40'000	40'000	40'000	40'000	748'000.00	748'000.00
49 Imputations internes	134'500	134'500	152'500	152'500	190'981.95	190'981.95
4 TOTAL DES REVENUS	429'500	429'500	586'700	586'700	1'299'743.80	1'299'743.80
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		1'135'100		1'049'200		1'196'733.95
9 COMPTES DE CLÔTURE	1'564'600	1'135'100	1'635'900	1'049'200	2'496'477.75	2'496'477.75

4.7 Aperçu du compte de résultats des immeubles du patrimoine financier

	Budget 2022		Budget 2021		Comptes annuels 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
PATRIMOINE FINANCIER						
CHARGES						
30 Charges de personnel	-		-		-	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-		-		-	
33 Amortissements du patrimoine administratif	-		-		-	
34 Charges financières	229'800		155'400		121'066.50	
35 Attributions aux fonds	-		11'800		21'835.20	
36 Charges de transfert (Contributions à des institutions publiques ou à but non lucratif et à des particuliers)	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		95'000.00	
39 Imputations internes	-		-		-	
3 TOTAL DES CHARGES	229'800		167'200		237'901.70	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux	-		-		-	
42 Prestations de services	-		-		-	
43 Revenus divers	-		-		-	
44 Revenus financiers	601'600		422'300		451'133.75	
45 Prélèvements sur les fonds	-		-		-	
46 Revenus de transfert (Participations d'institutions publiques ou particuliers)	-		-		-	
48 Revenus extraordinaires	-		-		54'000.00	
49 Imputations internes	-		-		3'700.00	
4 TOTAL DES REVENUS	601'600		422'300		508'833.75	
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		-371'800		-255'100		-270'932.05
9 COMPTES DE CLÔTURE	229'800	-371'800	167'200	-255'100	237'901.70	237'901.70

4.8 Aperçu du compte de résultats des impôts

	Budget 2022		Budget 2021		Comptes annuels 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
IMPÔTS						
CHARGES						
31 Charges de biens et services	150'000		150'000		129'001.98	
34 Charges financières	-		-		9'756.15	
36 Charges de transfert	145'000		145'000		153'689.50	
3 TOTAL DES CHARGES	295'000		295'000		292'447.63	
REVENUS						
40 Revenus fiscaux		6'100'000		6'100'000		6'912'681.25
44 Revenus financiers		-		-		41'202.50
4 TOTAL DES REVENUS		6'100'000		6'100'000	0.00	6'953'883.75
CLÔTURE						
90 Clôture du compte de résultats		-5'805'000		-5'805'000		-6'661'436.12
9 COMPTES DE CLÔTURE		-5'805'000		-5'805'000		-6'661'436.12
	295'000		295'000		292'447.63	292'447.63

5 Compte des investissements

5.1 Aperçu du compte des investissements et des amortissements

Verwaltungsvermögen	GS Nr	Assurance incendie 01.01.2020	Année construct.	Buchwert 31.12.21 Annahme	Investitionen		Wertberechtigungen			Buchwert Netto 31.12.23	
					Invest. 2022	Buchwert 31.12.22	Buchwert 31.12.21	Abschr. 2022	Buchwert 31.12.22		Abschr. Dauer
Pfarrhäuser / Cures											
Biel, Blumenrain 22/22a	5056	1'125'000	1925 + 1978	0	0	0	0	0	0	0	0
Biel, Ischerweg 9 + 11	4481	1'980'000	1674 + 1670	0	0	0	0	0	0	0	0
Biel, Schützengasse 19	3394	=> Finanzvermögen	1900	ab 01.01.21	0	0	0	0	0	0	0
Biel, Schützengasse 78/78a	3582	1'135'000	1910 + 1956	0	0	0	0	0	0	0	0
Kirchgemeindehäuser / Maisons de paroisse											
Biel, Blumenrain 24 (+ Kirche)	5056	14850'000	1940	51'631	500'000	551'631	0	0	0	551'631	25
Biel, Hintergasse 12	722	=> Finanzvermögen	1900	ab 01.01.21	0	0	0	0	0	0	25
Biel, Mettstrasse 154	8718	8'500'000	1963	0	0	0	0	0	0	0	25
Biel, Quellgasse 15	3332	2'400'000	1900	1'130'845	0	1'130'845	45'300	407'400	45'300	723'445	25
Biel, Ring 4	1630	1'900'000	1549	0	0	0	0	0	0	0	25
Biel, Rosiusstrasse 1	1222	4'700'000	1941	0	0	0	0	0	0	0	25
Kapellen / Chapelles											
Evilard, Route Principale 62	247	500'000	1887	0	0	0	0	0	0	0	40
Magglingen, Kapellenweg 12	561	910'000	1918	0	0	0	0	0	0	0	40
Kirchen / Eglises											
Bienne, Faubourg du Lac 99a	1198	14050'000	1903	156'444	0	156'444	3'900	35'100	3'900	121'344	40
Biel, Ischerweg 17	4545	3'700'000	1688	0	0	0	0	0	0	0	40
Biel, Ring 2	1471	21'000'000	unbekannt	52'259	0	52'259	0	0	0	52'259	40
Biel, Rochette 8	719	11'000'000	1966	0	0	0	0	0	0	0	40
Reserve											
Verschiedene Sanierungsarbeiten				0	300'000	300'000	12'000	-12'000	12'000	312'000	25
Total Verwaltungsvermögen		87'750'000		1'391'179	800'000	2'191'179	61'200	430'500	61'200	1'760'679	

6 Etat des capitaux propres

A la suite de l'introduction du MCH2, de nouveaux éléments ont été intégrés aux capitaux propres. Il s'agit des financements spéciaux selon le MCH1, qui sont devenus des préfinancements, et de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier.

Les préfinancements et la réserve pour amortissements supplémentaires fluctuent en tenant compte des règlements édictés par la paroisse générale et de l'ordonnance sur les communes (OCo).

6.1 Evaluations

Etat des capitaux propres prévisibles

CAPITAUX PROPRES (en milliers de CHF)		01.01.2021 CHF	Changements intervenus pendant l'exercice				31.12.2022 CHF	
			Budget 2021 (+/-) CHF		Budget 2022 (+/-) CHF			
29	Capitaux propres	17'520	-701	-701	-128	-128	16'691	
293	Préfinancements	1'863	-40	-40	-40	-40	1'783	
29300	Compte général	1'863	-40	-40	-40	-40	1'783	
29300.01	Entretien des immeubles du patrimoine administratif	237	0	0	0	0	237	
29300.02	Entretien des immeubles du patrimoine financier	601	0	0	0	0	601	
29300.03	Rénovation Maison des jeunes "La Source"	920	-40	Compensation amortissement annuel	-40	Compensation amortissement annuel	-40	840
29300.11	Gemeinde-Entwicklung DKG	105	0	0	0	0	105	
294	Réserves	120	0	0	0	0	120	
29400	Amortissements supplémentaires	120	0	0	0	0	120	
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	10'702	0	0	0	0	10'702	
29600	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	10'702	0	0	0	0	10'702	
29601	Réserve de fluctuation	0	0	0	0	0	0	
299	Excédent/découvert du bilan	4'834	-661	Résultat annuel Excédents (+) Déficits (-)	-661	Résultat annuel Excédents (+) Déficits (-)	-88	4'086

6.2 Commentaire des évaluations

6.2.1 Préfinancements (GM 293)

Seul le prélèvement réglementaire de CHF 40'000.00 pour compenser l'amortissement des travaux de rénovation de « La Source » a été pris en compte.

D'éventuels prélèvements sur les préfinancements d'entretien et « Gemeinde-Entwicklung DKG » demeurent réservés.

6.2.2 Réserves (amortissements supplémentaires, GM 294)

Voir chapitre 1, chiffres 1.2.2 et 1.3

Au moment de finaliser le budget 2022, il semble se confirmer qu'aucune attribution à la réserve pour amortissement supplémentaire ne pourra être effectuée en 2021.

6.2.3 Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (GM 296)

Le patrimoine financier a été réévalué au moment de l'introduction du MCH2 et les gains de revalorisation attribués à la réserve.

Cinq ans après l'introduction du MCH2 (2024), une partie de cette réserve sera attribuée à la réserve de fluctuation.

Dès la sixième année, le solde sera dissout de manière linéaire en faveur de l'excédent du bilan dans un délai de cinq ans.

Il n'a pas été tenu compte du transfert des immeubles de la rue du Stand 19 et de la rue Arrière 12.

6.2.4 Excédent ou découvert du bilan (GM 299)

L'excédent du bilan provient du report du solde du bilan 2020.

Si les découverts budgétés en 2022 et 2021 se confirmaient, ceux-ci pourraient être épongés par des prélèvements sur les provisions à long terme (GM 208) constituées pour compenser les effets des répartitions et remboursements fiscaux, ainsi que ceux de la révision des lois fédérales et cantonales sur la fiscalité des entreprises.

7 Proposition du conseil de la paroisse générale

a) Approbation de la quotité d'impôt applicable aux impôts paroissiaux 2022 :

0.23 (sans changement)

b) Approbation du budget 2022, soit :

	Charges	Revenus
	CHF 7'534'700	7'447'200
Excédent de charges / de revenus	CHF	-87'500

Il est proposé à l'assemblée de paroisse d'approuver le budget 2022.

Paroisse générale réformée de Bienne

Eva Thomi
Présidente

Patricia Cavaco
Secrétaire centrale

Jean-Jacques Amstutz
Administrateur central

Bienne, le 3 novembre 2021

8 Approbation du budget

L'assemblée de la paroisse générale réformée de Bienne a approuvé le budget 2022 en date du 15.12.2021 conformément à la proposition du conseil de la paroisse générale du 03.11.2021.

Pour l'assemblée de la paroisse générale réformée de Bienne

Fritz Marthaler
Président

Patricia Cavaco
Secrétaire

Bienne, le 15 décembre 2021